



SECTION



DORDOGNE

Syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques
Section locale **FO DGFIP 24**
DDFiP de la Dordogne
15 rue du 26^{ième} Régiment d'Infanterie
24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88
@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr
Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

C.T.L. du 10 mai 2022

– Compte Rendu –

Ordre du jour :

- 1 / Procès Verbal (PV) du CTL du 29 mars 2022 (pour approbation)
- 2/ Procès verbal (PV) du CTL du 14 avril 2022 (pour approbation)
- 3/ Tableau de bord de veille sociale (pour information)
- 4/ Rapport annuelle d'activité (pour information)
- 5/ Questions diverses

Déroulé de la séance

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 09h30..

Une déclaration linéaire est lue par **F.O.-DGFIP24** que vous pouvez retrouver sur notre site internet.
Le directeur reconnaît que la refonte et le dégel du point d'indice ne pourrait être fait qu'après vote d'une loi de finances rectificative **est** été votée par la nouvelle Assemblée Nationale et que nous pouvions « rêver » à un effet rétro-actif **ait**

1^{er} point à l'ordre du jour qui porte sur l'approbation du PV du CTL du 29 mars 2022.

Il est accepté à l'unanimité -1 voix, un autre syndicat s'étant abstenu puisqu'il était absent de ce CTL.

2^e point à l'ordre du jour qui porte sur l'approbation du PV du CTL du 14 avril 2022.

Le PV du CTL du 14 avril 2022 n'étant pas transmis à l'ensemble des Organisations Syndicales, le point numéro 2 sera abordé lors du prochain comité.



3° point à l'ordre du jour pour information : Le tableau de bord de veille sociale.

La direction rappelle que sur l'année 2021, 29 agents ont été contaminés à la Covid-19, cela a pu engendrer des tensions pour tous les services ^{liés} notamment au manque de personnel de manière générale et plus particulièrement en ce qui concerne la Trésorerie Hospitalière, tenue à l'obligation vaccinale et au refus de certains agents .

La direction insiste sur l'affectation en Dordogne de 10 contrôleurs stagiaires.

D'autre part elle précise que davantage de télétravail a ^{été} mis en place dans les services toutefois

F.O.-DGFIP24 observe que cela n'a pas interrompu la poursuite du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) voulu par notre ministre.

D'ailleurs notre direction affirme que l'arrivée des maisons France services a modifié ~~les~~ relations avec les usagés. Le chef du pôle RH souligne la longue absence d'assistante sociale sur le département ce que **F.O.-DGFIP24** condamnait depuis le départ de Madame MERTEN. Il remarque que cela a entraîné une surcharge de travail pour notre Assistante de Prévention

Un de vos représentants rappelle que les contribuables ont besoin de voir les agents du SIP pendant que d'autres agents sont pendus au téléphone pour délester les centres d'appels.

La direction répond en affirmant que le taux de décrochage n'est pas bon, tout en admettant que l'accueil n'est pas notre point fort sur la DDFIP 24.

Il est laissé la possibilité aux usagés d'être rappelés

Les organisations syndicales (OS) répondent qu'elles sont d'accord vu que c'est un plus du service public donné aux usagés mais « quid » des moyens humains.

La direction évoque la constitution de pôles téléphoniques au sein du SIP (Service Impôts des Particuliers) composés d'1 ou 2 agents.

L'ensemble OS ^{font} remarquer que c'est illusoire vu le manque de personnel au sein des SIP.

La direction rétorque ^{fait} qu'il y a des gains de production à aller chercher.

Les OS répondent que gains de production = suppressions de postes.

F.O.-DGFIP24 soutenu par une autre OS fait remarquer au directeur qu'il a un vocabulaire plus proche de celui d'un gestionnaire privé que d'une administration publique.

La direction fait savoir qu'elle n'est pas d'accord, qu'on ne peut pas savoir à l'heure actuelle s'il y aura des suppressions de postes suite à ces gains de productions.

Un débat sur les suppressions d'emplois est engagé. OS et direction campent sur ^{ses} positions, la direction locale ne pouvant faire qu'avec les emplois qu'on lui donne. ^{leurs}

F.O.-DGFIP24 fait remarquer ^{er} qu'il est temps que le Directeur Général prenne ses responsabilités ainsi que le ministre.

Les OS rappellent que les vacances d'emplois dépendent de la politique de la DGFIP. Il faudrait un niveau de recrutement suffisant, à la hauteur des besoins, et nous rappelons que les SIP sont en souffrance, que l'accueil n'est plus ce qu'il était alors que c'est aussi notre vitrine.

F.O.-DGFIP24 évoque la dégradation de l'accueil côté agents avec des usagés de plus en plus agressifs et des agents qui sont en souffrance à force de s'en prendre plein la « gueule ».

Le président de séance convient de l'agressivité des usagés et précise qu'elle est aussi due aux conditions sociales et économiques actuelles.

F.O.-DGFIP24 aborde la problématique des contractuelles ^{tuels} qui partent au bout de 6 ans au mieux

Les OS font part de leur inquiétude concernant le recrutement de contractuelles ^{tuels} venant remplacer des agents sous statuts de la fonction public.

La direction affirme que cela vient pallier un manque d'effectifs ponctuels et qu'ils ne représentent que 1 % des effectifs.

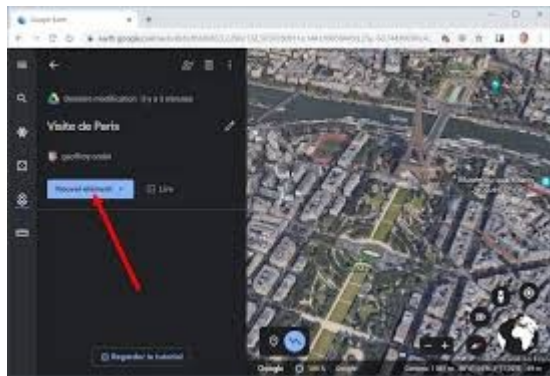
F.O.-DGFIP24 demande pourquoi on ne fait pas appel aux listes complémentaires des catégories C et B notamment.

La direction complète en affirmant que tout cela dépend effectivement des budgets et que seul l'employeur décide de recourir aux listes complémentaires en fonction des désistements et des nouveaux postes qui peuvent être ouverts.

Elle rappelle tout de même que le niveau des concours ^{à baisser} par rapport au niveau universitaire en comparaison aux années précédentes. ^{a baissé}

De plus, les contractuelles ^{tuels} sont recrutées ^{tés} au niveau local, ce qui laisse le choix ^{à la direction locale du candidat.}

^{du candidat à la direction locale}



F.O.-DGFIP24 fait part de son inquiétude face à l'externalisation avec l'appel à des sociétés privées comme par exemple : Google Hearts.

La direction répond que la DGFIP est une administration en voie de développement, d'accroissement.

Les autres OS s'interrogent sur les répercussions du télétravail sur les services vis à vis de l'accueil physique ~~mais~~ aussi téléphonique.

La direction répond que la solution passe par une résolution organisationnelle sur le fait que d'autres tâches notamment d'accueil pourraient être données aux télétravailleurs(es) comme le rappel des usagés, la prise en charge des appels etc. Le but étant d'intégrer davantage les télétravailleurs dans les tâches d'accueil.

Une autre OS évoque les relations dégradées entre les agents en télétravail et en présentiel.

La direction évoque le fait qu'elle va intégrer davantage et de manière générale les agents en télétravail dans les tâches liées à l'accueil.

F.O.-DGFIP24 évoque la qualité des portables donnés aux agents.

Une autre OS fait remarquer que des écrêtements importants ont lieu chez certains agents et demande si les chefs de services justifient ces derniers.

La direction répond que pas forcément, il peut y avoir des agents qui restent pour diverses raisons : familiales, psychologiques ou encore de travail.

Certains peuvent aussi vouloir justifier leur télétravail en restant davantage lorsqu'ils sont en présentiel.



Une autre OS demande pourquoi l'équipe de direction n'est pas plus présente dans les services.

La direction répond que c'est à cause des différentes missions qui lui sont confiées (réunions avec les élus, le préfet etc) et que la 1ère chose qui est annulée au besoin ce sont les visites de service.

Elle précise que ces visites sont faites en prenant le temps de discuter avec les agents.

Les membres du CTL s'accordent sur le fait qu'il y a sûrement une réticence, une peur des agents pour évoquer certain sujet **au prêt** de la direction lors de ces visites de direction.

auprès

La direction revient ensuite sur les 3 pétitions effectuées notamment celle portant sur la convention signée entre nos services et un restaurant de BERGERAC les collègues préférant recevoir la carte « APETIZ »

Ceci a été refusé par les Services Généraux suite à une enquête exécutée par leurs soins.

Vos représentants **F.O.-DGFIP24** font remarquer à ce sujet que le questionnaire du Secrétariat Général était orienté

F.O.-DGFIP24 s'engage à suivre les collègues dans une nouvelle démarche allant de leur sens et précise qu'il referont une enquête à leur niveau

Le directeur alerte sur le fait que cette enquête ne devra pas non plus être orientée.



Le président propose de passer au point 4 portant, pour information sur le rapport annuel d'activité.

4^e point à l'ordre du jour pour information : Le tableau de bord de veille sociale.

Au sein de ce 4^{ème} point, il est rappelé qu'il y a aussi des problèmes dans les services de direction (les mêmes que ceux évoqués dans le 3^{ème} point).

La direction affirme que les auxiliaires sont appréciés dans les services.

Il y a également eu un impact budgétaire lié à la crise du Covid-19 (augmentation des dépenses) et gonflement du budget à cause de la construction de la maison France service sur Ribérac.

Il a été aussi conseillé aux agents de mettre sur leur CET leurs jours de reports afin d'éviter de les perdre.

Elle fait également remarquer que l'EDR (Equipe Départementale de Renfort) est bien appréciée dans les services.

Elle informe également qu'il n'y aura pas de nouveau ordinateur portable cette année à cause du marché international ~~très~~ très tendu.

Une autre OS fait remarquer qu'il n'y a pas d'information portant sur les ruptures conventionnelles.

La direction informe que cela concerne 2 cadres et un agent dans le département et qu'elle fera au prochain CTL une information plus détaillée.

Questions diverses.



F.O.-DGFIP24 lit une question de collègues qui suite à la création du SGC de Bergerac s'interrogent sur les missions données, sur la possibilité de muter en 2022, sur la communication des décisions prises et sur les emplois (leur devenir etc).

La direction répond que les missions hospitalières concernent 3 agents à temps pleins. Qu'il n'y a pas d'écrit puisque ce sont les textes qui font foi

F.O.-DGFIP24 interroge la direction sur les problèmes de communications notamment entre les agents et le chef de service

La direction répond qu'à priori les 3 agents sont informés de leurs missions.

F.O.-DGFIP24 demande comment on va faire pour les agents qui ne peuvent pas rejoindre leur service d'affectation à cause de problème de locomotion.

La direction répond que la situation des agents est prise en compte, que le service RH se tient à leur disposition vu qu'on a la chance d'être dans une direction à taille humaine. Elle précise qu'on ne peut pas connaître toutes les missions maintenant de ces agents.

Une autre OS fait remonter le fait qu'il y a une manifestation du malaise des collègues.

La direction répond qu'on ne peut pas tout prévoir au niveau du réseau et des questions aussi liées aux personnes qui partent en retraite.

F.O.-DGFIP24 précise que si les agents parlent d'engagements écrits de la direction, c'est bien parce que nous nous sommes trop entendu dire les promesses n'engagent que ceux qui y croient et que par conséquent les agents n'ont plus confiance en la parole donnée.

La direction répond par la négative à cause de beaucoup d'inconnues.

Le réseau est figé jusqu'en 2026.

F.O.-DGFIP24 évoque le problème des horaires d'ouverture d'accueil données par des sites comme par exemple le FIGARO et met en avant le fait qu'à cause de cela les collègues se font agresser verbalement par les usagers.

La direction affirme qu'elle ne maîtrise pas les informations données par un tiers.

F.O.-DGFIP24 demande si M. ALLEAU sera remplacé.



La direction répond qu'elle ne sait toujours pas et qu'il devrait y avoir un CDAS bientôt.

Elle donne au 3 informations :

- ✓ 1ère information : il y a un questionnaire pour les maisons France services mis sur tablette. Il y en a une par département et dans le 24 elle a été attribuée à Périgueux.
- ✓ 2nde information : il y a un parcours de formation numérique par agent qui est prévu (parcours apprenant numérique).
Il y aura à cet effet une auto-évaluation à partir du 30 mai 2022. Cela permettra de voir si les agents ont besoin de formations numériques.
- ✓ 3ème information : il y aura l'ouverture d'un cycle d'échanges pour le prochain contrat d'objectifs et de moyens. Il y aura un panel d'agents volontaires par métier.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos la séance.

Les élus FO DGFIP24:

Titulaires

Sandrine THYSSEN
Gaëtan LEJEUNE

Suppléants

Jacques JOUSSON
Sabrina BENDERRADJI

Expert

Kévin PICHARDIE

**Rejoignez FORCE OUVRIÈRE – Le syndicat qui reste un syndicat
Libre et Indépendant**

**1ère Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
Pour nous le plus important c'est FORcément vous**